

Communications

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **73 (1978)**

Heft 2-fr

PDF erstellt am: **26.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Comptes annuels pour 1977 de la Ligue Suisse

Bilan au 31 décembre 1977

Actif	
En caisse	1 377.50
Médailles	1.-
Compte de chèques postaux	32 694.70
Banque populaire (LSP)	
Compte-courant	164 562.15
Compte à terme	250 000.-
Livret d'épargne	10 646.10
Société de banque suisse (Rosbaud)	
Compte-courant	26 875.35
Compte à terme	860 000.-
Titres LSP	432 110.-
Wakker	200 000.-
Rosbaud	549 052.-
Créances auprès des sections	26 895.60
Autres créances	41 436.05
Créance Pro Patrimonio	7 246.75
Impôt anticipé (Rosbaud)	13 436.80
Impôt anticipé (LSP)	12 648.90
Prêt à Pro Vita Comuna	20 000.-
Actif transitoire	3 100.-
Immeubles propres (Ftan)	1.-
Mobilier	1.-
Bibliothèque	1.-
	<hr/>
	2 652 085.90
	<hr/>
Passif	
Part des sections à l'Ecu d'or	250 000.-
Réserves pour	
Subsides accordés	509 633.-
Succession Rosbaud	1 449 364.15
Pro Patrimonio	100 000.-
Legs Subilia	10 848.60
Créditeurs	16 500.20
Capital	315 739.95
	<hr/>
	2 652 085.90
	<hr/>

Remarque

Les comptes annuels publiés ici ne concernent que la Ligue du patrimoine national en tant qu'organisation de faite. Ils ne comprennent pas les comptes de ses sections cantonales.

Compte d'exploitation 1977

Dépenses	Compte 77	Compte 76
Bureaux techniques	52 453.95	70 132.55
Service juridique	7 216.25	6 371.10
Subsides de restauration, etc.	135 055.65	194 454.20
Subsides à des organisations analogues	15 698.90	12 636.-
Part des sections à l'Ecu d'or	250 000.-	250 000.-
Revue	101 932.45	107 927.90
Relations publiques, propagande	1 961.10	2 552.60
Livres pour la revente	—	11 533.10
Prix Wakker (Gais)	11 508.90	11 559.75
Rénovation du moulin de Ftan	123 921.85	69 246.95
Frais d'exploitation dudit	2 001.10	2 136.80
Salaires	117 596.75	120 678.30
Prestations sociales	17 353.25	30 797.55
Loyer, électricité, assurances	21 321.-	28 860.15
Frais de voiture	2 262.95	1 744.40
Frais bancaires et de poste	4 505.-	4 207.71
Téléphone	4 051.25	7 638.40
Matériel de bureau, imprimés	5 499.35	10 268.20
Revue, livres	1 144.45	2 605.55
Revision extraordinaire	—	7 100.-
Frais du secrétariat	3 101.05	9 018.65
Frais des organes de la Ligue	25 456.45	22 274.05
Achat de machines	4 011.-	—
Dépenses diverses, amortissements	3 089.15	60 494.15
	<hr/>	<hr/>
	911 141.80	1 044 238.06
Bénéfice net	3 972.67	47 732.42
	<hr/>	<hr/>
	915 114.47	1 091 970.48
	<hr/>	<hr/>
Recettes		
Cotisations des membres	178 810.-	207 280.-
Part au produit de l'Ecu d'or	500 000.-	500 000.-
Dons et legs	53 132.-	76 872.55
Subvention fédérale	100 000.-	100 000.-
Liquidation de réserves	34 314.-	119 200.-
Vente de livres	4 499.35	28 558.70
Intérêts, bénéfices comptables	35 404.62	60 059.23
Recettes diverses	8 954.50	—
	<hr/>	<hr/>
	915 114.47	1 091 970.48
	<hr/>	<hr/>

Extraits du rapport annuel 1977

Dans le champ des luttes politiques

ti. Si l'année 1976 a été celle des changements de personnes, ce sont avant tout des travaux d'organisation qui ont marqué en 1977 la vie de la Ligue du patrimoine national (LSP). Ils avaient pour but, d'une part, de renforcer les structures qui ont fait leurs preuves, et de faire face aux responsabilités de la Ligue à l'égard du public; il s'agissait d'autre part de créer les bases permettant de développer peu à peu son activité.

Que les tâches importantes et conformes aux buts de la LSP ne manquent pas, l'année écoulée l'a montré de diverses manières, ainsi qu'on peut en juger par le rapport 1977. Il suffira de citer ici comme exemples la seconde version de la loi sur l'aménagement du territoire, le problème de l'énergie, la conception globale des transports, la construction des routes nationales, le projet de loi sur la protection de l'environnement, ainsi que les réductions des subventions fédérales pour la protection de la nature et du patrimoine. Aux affaires fédérales se sont ajoutées dans de nombreux cantons et communes des questions touchant directement ou indirectement l'activité de la LSP et de ses sections. Il s'est alors avéré que dans la population, la compréhension croît pour la cause de la protection du patrimoine, surtout sur le plan régional et local. *A l'échelon fédéral* au contraire, les élans en faveur de la qualité de la vie se heurtent sans cesse à des obstacles politiques, économiques et financiers.

Plutôt que des feux de paille

De cette situation, certains apôtres de l'environnement ne sont pas peu responsables, qui parcourent le pays en sauveteurs de la patrie et, niant les réalités helvétiques, lancent sans cesse des campagnes peu réfléchies, qui incitent l'opinion à juger sommairement les efforts pour la protection de l'environnement

comme étant l'œuvre de quelques fanatiques, et dès lors à les condamner. Aussi les critiques mesurées, la souplesse, la volonté de collaborer, de trouver des compromis entre les intérêts qui s'affrontent, devraient-ils à la longue, pour la LSP également, mieux réussir que les spectaculaires feux de paille. Renforcer en ce sens les relations avec les autorités à tous les échelons, avec les organisations à buts analogues et avec la population, et contribuer à démolir les préjugés qui s'entrechoquent, est la tâche qui s'impose à la LSP pour ces prochaines années.

Division du travail

L'*assemblée des délégués* du 7 mai a décidé la révision générale des statuts de la LSP; une résolution a été votée en faveur de la sauvegarde du bâtiment «Helvetia» à St-Gall; et une «table ronde» a été consacrée au problème de l'énergie. Pour sa part, le *comité central* s'est occupé d'une cinquantaine d'affaires. Afin d'expédier plus rapidement certaines affaires, il a instauré des commissions spéciales. Celles-ci ont notamment élaboré des directives pour les Bureaux techniques, et d'autres pour l'allocation de subsides de restauration, préparé de nouveaux statuts, dressé une liste de solutions de rechange pour remplacer le projet de réserve naturelle du val Calanca, préparé une exposition itinérante, et travaillé à la réalisation du projet de développement et de protection de la com-

mune de Meride TI. Le bureau du comité, lui, s'est surtout occupé de problèmes personnels, financiers, et relatifs à la politique de la Ligue.

Nouveau départ au Tessin

La décision prise le 11 juin par le comité central, concernant l'utilisation du legs Rosbaud, d'abandonner le projet de *réserve naturelle* «Valbella», dans le val Calanca, et de chercher une solution de rechange, a suscité quelques remous politiques. Une commission formée de représentants de diverses associations de protection des sites a présenté au comité central une liste de 11 réserves naturelles possibles. En janvier 1978, c'est la variante *Piora-Lucomagno-Döttra* (Tessin) qui a été choisie, et la commission a été chargée d'élaborer un projet détaillé.

Dans le courant de l'été, notre *moulin de Ftan GR* a pu être inauguré. Mais comme les frais de rénovation ont dépassé de 83,2% le premier devis, la LSP a dû puiser dans ses ressources propres, malgré des dons et l'aide importante de la Confédération, du canton et de particuliers, une somme de 169471 fr. 37. Cela a singulièrement réduit la marge de manœuvre pour le soutien d'autres projets.

A la date limite du 30 septembre 1977, la LPN comptait 17881 membres, abstraction faite de la section tessinoise dont nous n'avons point de nouvelles. Cela représente un accroissement de 130 membres par rapport à l'année précédente.

Pour des villes habitables

Expertises et recommandations concernant des transformations et nouvelles constructions en zones protégées et en zones de structure urbaine ont été au premier plan des préoccupations de nos Bureaux techniques, qui sont à disposition de chacun. De plus en plus, ils se concentrent sur des positions de

principe et des mesures à longue échéance, collaborant par exemple au sein de groupes de travail en faveur de la *sauvegarde de villes où il fasse bon vivre*. En maints lieux, ils s'efforcent d'obtenir que la planification urbaine s'arrache à l'euphorie de la croissance du temps de la «haute conjoncture». Tandis que certains groupes cherchent à atteindre ce but par des interventions éditoriales accrues dans le domaine de la propriété privée, l'autre camp se défend en faisant monter le prix des demandes d'indemnités. Aussi la tâche de la LPN est-elle de travailler à ce qu'on ait davantage conscience de ses responsabilités. Car plus les propriétaires de bâtiments sont avisés, mieux la sphère privée peut rester étendue.

Service juridique attentif

Pour faire appliquer les dispositions protectrices des lois cantonales et fédérales, la LPN a introduit dix recours en 1977. A quoi se sont ajoutées des requêtes sans caractère juridique à des autorités communales, cantonales et fédérales. La démolition du bâtiment «*Helvetia*» à St-Gall, après le retrait des recours de la section cantonale, a particulièrement frappé. Les requêtes à soutenir dans le canton de Zurich, en matière de protection du paysage et du patrimoine, se sont multipliées en 1977. Sont encore pendants les recours contre la construction d'un *viaduc sur la Kander*, pour le tronçon BLS Frutigen-Kandergrund, et contre le tracé très voyant du *téléphérique Fränküntegg-sommet du Pilate*. A Lucerne, l'*hôtel National* est menacé par un désastreux projet de transformation. Le restaurant projeté au *Jungfraujoch*, et de nouveaux projets d'*usines hydro-électriques*, donneront certainement bientôt du travail à notre service juridique. (On peut se procurer le texte complet du rapport annuel au secrétariat général du «*Heimatschutz*», Postfach, 8042 Zurich.)

Serviteurs du patrimoine national

Décès de Willy Zeller et Camillo Valsangiacomo

Ba. Le 22 avril, *Willy Zeller*, écrivain et photographe, est mort à Zurich dans sa 79^e année. Le défunt, qui s'était voué pendant des dizaines d'années à la défense du patrimoine et de la nature, laisse un vide dans nos rangs. Sa personnalité, ses vastes connaissances et sa féconde activité de publiciste, lui valurent beaucoup d'estime. Comme responsable du service de presse de l'Ecu d'or en Suisse alémanique, et dans le cadre de son activité journalistique, il a considérablement contribué à populariser la cause de la protection des sites. La Ligue du patrimoine national l'avait nommé membre d'honneur en reconnaissance de ses éminents services.

*

Peu auparavant, l'écrivain et journaliste bien connu *Camillo Valsangiacomo* est décédé à l'âge de 80 ans. Son activité littéraire s'inspirait principalement du désir de créer des liens entre Suisse allemande et Tessin. Ligueur convaincu du patrimoine national, C. Valsangiacomo assumait pendant plus de trente ans le service de presse de l'Ecu d'or pour la Suisse italienne. Nous garderons un souvenir reconnaissant à Willy Zeller et Camillo Valsangiacomo.

A plus tard

Ma. Les nouveaux statuts de la LSP ne pourront être soumis qu'à l'assemblée des délégués 1979, la première discussion dont ils ont fait l'objet n'ayant pu aboutir.

Ç'a été le principal objet de la séance de mars du *comité central*, qui s'est penché sur le projet d'une

commission et sur les modifications proposées par les sections.

Subsides accordés

Le comité central s'est occupé d'autre part d'une série de nouvelles demandes de subsides et a accordé des *crédits de restauration* totalisant 100 000 francs. Grâce au produit de l'Ecu d'or et à plusieurs legs, les projets de rénovation suivants ont été pris en considération: église de Mettau AG; auberge Rebstock, Wiedlisbach BE; maison des Œuvres de Saint-Ursanne BE; pavage à Guarda GR; auberge «zum Landenberg», à Sarnen OW; église SS. Nazario e Celso, à Arzo TI; chapelle St. Wendelin, à Andermatt; maison Bittel, à Biel VS; Lehenhaus, à Neftenbach ZH; et maison Rosengarten, à Grüschi GR.

La LSP a aussi alloué un subside pour le film de la *section genevoise* sur la démolition d'importants quartiers du centre de Genève, et accepté une demande de la section bernoise pour le financement de son Bureau technique. Le comité a accepté la création d'un fonds spécial pour les communes de la partie supérieure du val Calanca GR, destiné à la rénovation de demeures paysannes; il sera alimenté par un versement immédiat de 30 000 francs, puis par des versements de 10 000 francs en 1979 et 1980.

Calendrier

Ligue du patrimoine national

9/10 septembre: Remise du prix Wakker à Dardagny GE.

Section genevoise

9 septembre: assemblée générale au château de Dardagny (10 h. 30).

Section bâloise

26 août: assemblée générale à Bâle, puis visites diverses (le programme détaillé ne nous est pas encore connu).

Assemblée des délégués et protection de l'environnement

Avant-projet critiqué

Ba. Le président de la Société suisse pour la protection du milieu vital, M. B. Wehrli, a vivement critiqué l'avant-projet de loi fédérale lors de l'assemblée des délégués de la LSP, le 29 avril à Lucerne. Auparavant, M. P. Dürst, sous-directeur de l'Office fédéral pour la protection de l'environnement, avait présenté ce texte.

Avant le débat sur le nouveau projet de loi, les délégués ont rapidement expédié les affaires statutaires, puis pris congé des deux membres du comité central qui se retiraient, MM. *Ariste Rollier* (Berne) et *Albert Wettstein* (Zurich). Commentant l'activité passée et future de la LSP, sa présidente Mme *Rose-Claire Schüle* a déclaré que si la Ligue continue à assumer une importante tâche d'intérêt public, il y a néanmoins beaucoup de problèmes de la société moderne qu'elle ne peut plus résoudre de la même façon que du temps de ses fondateurs. Et de lancer un appel pour une *prise de conscience* et une *adaptation à des données nouvelles*, en demandant notamment que la Ligue se préoccupe davantage de l'architecture moderne ainsi que des problèmes sociologiques. Elle a préconisé d'autre part une collaboration plus étroite entre la LSP et le public.

A petits pas

M. Dürst a ensuite résumé l'histoire mouvementée du projet de *loi fédérale sur la protection de l'environnement*, et relevé qu'il ne représente qu'une *partie* du programme constitutionnel. D'autres initiatives légales devront être prises, en fonction de la très grande diversité de la matière à traiter. Le projet, très restreint par rapport à celui de 1974, contient des dispositions sur la pollution de l'air, la lutte contre le bruit, le contrôle des substances et

produits nuisibles, et l'élimination des déchets. La loi autoriserait notamment le Conseil fédéral à *limiter les effets des nuisances*, à *les réduire*, et à assurer une isolation acoustique minimale. Elle prévoit, dans le domaine de l'exécution qui en principe ressortit aux cantons, notamment des contrôles relatifs à la *compatibilité des installations avec la protection de l'environnement*.

«Inacceptable»

Dans un exposé contradictoire, M. B. Wehrli a reproché au projet de ne pas se conformer à ce que prévoit l'article constitutionnel. Nous avons affaire, tout au plus, à une *loi de protection contre les nuisances*, dont les formules sont en de nombreux cas plus que délayées. Le projet ne parle ni du sol, ni du climat, ni des biotopes. Il y manque également des prescriptions sur l'isolation thermique des bâtiments et sur le chauffage au mazout. L'orateur a relevé aussi des lacunes dans les directives générales, exigeant une application plus stricte du principe «*pollueur-payeur*», ainsi qu'une extension du droit de recours. Enfin, il a sévèrement critiqué la réglementation prévue concernant la limite tolérable des nuisances, et les dispositions d'application. Le projet, sous cette forme, est à son avis «*totale-ment inacceptable*» et suscite des doutes sérieux sur la *volonté politique* du Conseil fédéral de protéger l'environnement.

Grand merci!

Beau résultat de l'Ecu d'or 1977

ti. Avec une vente totale de 856 103 écus d'or, la collecte commune de la *Ligue du patrimoine national* et de la *Ligue suisse pour la protection de la nature* n'a reculé que de 0,19 pour cent par rapport à l'année-record 1976, où 857 738 médailles de chocolat furent écoulées. Des améliorations de 0,25 à 34,14 pour cent ont été enregistrées dans les cantons d'Appenzell R.-I. et R.-E., Berne, Fribourg, Genève, Lucerne, Neuchâtel, Nidwald, Obwald, Schaffhouse, Schwytz, Soleure, Thurgovie, Valais, Zoug et Zurich. Dans les autres cantons, il y a au contraire des reculs allant de 0,33 à 53,44 pour cent.

Avec des *dépenses* de 559 457 fr. 20 pour la fabrication des écus, les emballages, la propagande et les frais de vente (primes aux écoliers), et un *produit brut* de 1 830 947 fr. 48 provenant de l'Ecu d'or (1 718 786 fr. 40), du Don de l'économie (105 149 fr. 48) et de divers autres postes (7011 fr. 60), on obtient un *produit net* de 1 271 490 fr. 28. Ce montant, additionné d'un prélèvement de 18 509 fr. 72 au fonds de réserve, a été utilisé comme il suit: Chacune des deux ligues suisses a reçu 500 000 fr., pour l'accomplissement de ses multiples tâches nationales: en particulier pour l'achat ou l'entretien de réserves naturelles et pour la rénovation d'édifices de valeur. Une somme de 220 000 fr. a été versée à la *Fondation de la chartrreuse d'Ittingen*, comme contribution à la restauration de ce complexe conventuel près de Frauenfeld (thème principal de l'Ecu d'or 1977). La Fédération nationale des costumes a reçu 20 000 fr. pour son appui à la vente, et un don de 50 000 fr. a été versé à la Bourgeoisie de Venthône pour la restauration de son château.